



Assemblée générale

Distr. générale
14 août 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 22 d) de l'ordre du jour provisoire*

Mondialisation et interdépendance

Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Les pays à revenu intermédiaire ont joué un rôle de premier plan dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif visant à réduire de moitié la pauvreté dans le monde. Ils occupent une place importante dans l'action menée au niveau mondial pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Toutefois, ils doivent encore faire face à des difficultés majeures pour atteindre le développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales. Ces dernières années, nombre de pays à revenu intermédiaire ont connu un ralentissement économique important, voire une récession dans certains cas, ainsi qu'une stagnation généralisée ou un déclin de la croissance de la productivité. De fortes inégalités et même une augmentation de celles-ci persistent dans les pays à revenu intermédiaire, qui sont également confrontés à de sérieux défis liés à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, la réduction de la pollution et la lutte contre les changements climatiques.

De nombreux pays à revenu intermédiaire ont adopté diverses mesures pour surmonter ces défis et autres problèmes. En particulier, une coopération plus efficace et mieux ciblée avec le système des Nations Unies pour le développement, les institutions financières internationales, les organisations régionales et les autres partenaires de développement peut contribuer à renforcer les efforts menés au niveau national.

* A/72/150.



Le système des Nations Unies coopère activement avec les pays à revenu intermédiaire dans de nombreux domaines, mais le caractère porteur du Programme 2030 et les nouveaux défis du monde exigent de la part de l'ONU des modalités de collaboration plus appropriées, plus efficaces et plus responsables avec ces pays, sur fond de réforme du système de développement des Nations Unies.

I. Introduction

1. Dans sa résolution 70/215, adoptée en 2015, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-douzième session un rapport sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire. Le présent rapport fait suite à cette demande.

2. Comme les précédents rapports sur cette question (A/64/253, A/66/220, A/68/265 et A/70/227), la définition des pays à revenu intermédiaire dans le présent rapport se réfère à la classification de la Banque mondiale qui regroupe les pays sur la base des estimations du revenu national brut (RNB) par habitant dans les groupes suivants : pays à faible revenu (RNB par habitant inférieur à 1 005 dollars des États-Unis), pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (entre 1 006 et 3 955 dollars des États-Unis), pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (entre 3 956 et 12 235 dollars des États-Unis) et pays à revenu élevé (plus de 12 236 dollars des États-Unis). Tout au long du présent rapport, l'expression « pays à revenu intermédiaire » renvoie aux tranches inférieure et supérieure de cette catégorie, qui compte actuellement 109 pays. Cette classification analytique est également utilisée dans les directives opérationnelles de la Banque mondiale pour déterminer l'admissibilité à un prêt. Le système des Nations Unies pour le développement ne l'utilise pas pour orienter ses activités de coopération; en revanche, il suit la classification qui établit une distinction entre pays développés, pays en développement, pays les moins avancés et quelques autres groupes de pays.

3. Le présent rapport est organisé comme il suit : la section II présente une évaluation des tendances macroéconomiques, qui sert de contexte, et une analyse d'un enjeu de développement majeur pour les pays à revenu intermédiaire, à savoir la faiblesse de la croissance de la productivité¹; la section III récapitule les activités de coopération pour le développement que le système des Nations Unies a menées ces deux dernières années dans les pays à revenu intermédiaire, à partir des apports des organismes et des fonds et programmes et sous la coordination du Bureau de la coordination des activités de développement, et présente les principales activités du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international dans ces pays; la section IV conclut le rapport par quelques recommandations.

II. Tendances macroéconomiques et problèmes de développement des pays à revenu intermédiaire

A. Tendances macroéconomiques récentes des pays à revenu intermédiaire (2015-2017)

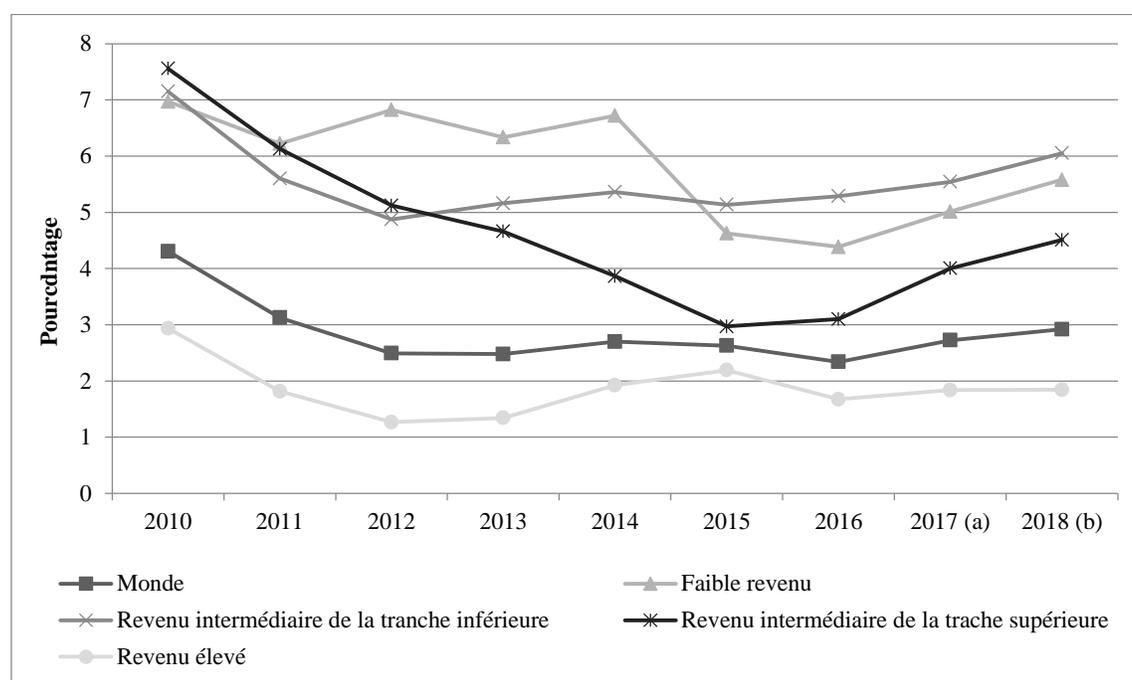
1. Croissance économique

4. La croissance économique des pays à revenu intermédiaire, qui avait considérablement ralenti depuis 2011, a commencé à s'améliorer progressivement en 2016 et devrait maintenir cette tendance haussière sur le court terme. D'une manière générale, ce groupe de pays a eu un taux de croissance plus rapide que la moyenne mondiale pendant plusieurs décennies, et cette tendance devrait se poursuivre sur le moyen terme. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a été la plus forte, avec un taux supérieur à 5 % en 2016 (fig. I). Toutefois, un certain nombre d'économies à revenu intermédiaire, y compris plusieurs grandes économies comme l'Argentine, le

¹ Conformément à la pratique énoncée dans le document A/64/227, chaque rapport biennal présente une analyse approfondie d'un seul problème de développement majeur.

Brésil et la Fédération de Russie, qui ont accusé un net recul pendant la période 2015-2016, risquent de rester sur une trajectoire de croissance lente. En dépit d'un revenu par habitant relativement élevé dans certaines de ces économies, le recul observé n'est pas sans répercussions sociales tangibles. En outre, plusieurs pays à revenu intermédiaire seraient tombés dans le piège du revenu intermédiaire, devant faire face à une longue période de croissance modeste (voir A/68/265). Indépendamment de leur revenu par habitant, les pays à revenu intermédiaire continuent d'être confrontés à de graves difficultés dans les trois dimensions du développement durable, les problèmes particuliers qu'ils connaissent en matière de pauvreté, d'inégalité et d'environnement ayant déjà fait l'objet de l'analyse approfondie contenue dans le précédent rapport du Secrétaire général (A/70/227).

Figure I
Croissance annuelle réelle du produit intérieur brut par groupe de pays, 2010-2018



Source : Département des affaires économiques et sociales.

^a Estimation partielle des Nations Unies.

^b Projections établies par les Nations Unies.

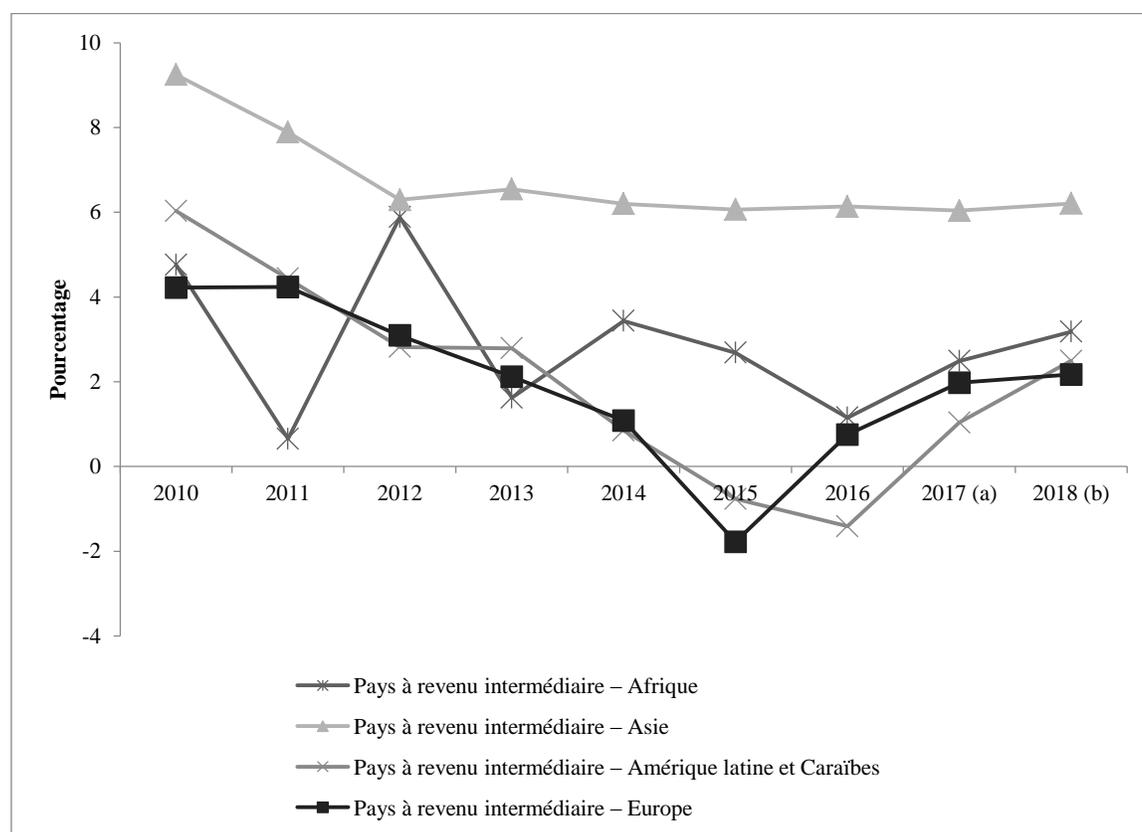
5. La croissance globale du groupe des pays à revenu intermédiaire cache une importante hétérogénéité régionale (fig. II). Les pays à revenu intermédiaire d'Asie de l'Est et du Sud ont continué d'être les économies les plus dynamiques entre 2015 et 2017 malgré le ralentissement observé en Chine. En revanche, ceux d'Europe et d'Asie centrale, pâtissant de la baisse des prix de pétrole et de l'intensification des tensions géopolitiques, ont contribué à la récession en Fédération de Russie, avec des retombées négatives dans la région. Les risques demeurent importants face à la reprise fragile que l'on observe actuellement dans ces pays. La croissance des pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine et des Caraïbes a connu un ralentissement spectaculaire entre 2015 et 2017, avec l'entrée en récession de l'Argentine et du Brésil. La tendance était également à la baisse dans les pays à revenu intermédiaire d'Afrique : le Nigéria est entré en récession et l'économie sud-africaine s'est

enlisée, en raison d'une convergence de facteurs, dont la faiblesse des prix des produits de base, l'instabilité politique intérieure, les perturbations météorologiques et les conflits régionaux, ainsi que la baisse de la demande extérieure pour les produits chinois².

6. Pour le groupe des pays à revenu intermédiaire, entre 2013 et 2016, la croissance a été essentiellement tirée par la consommation privée, l'investissement n'y apportant qu'une modeste contribution. Un tel modèle de croissance peut s'avérer non viable sur le long terme, dans la mesure elle est allée de pair avec une accumulation de dettes par les ménages. Parallèlement, la croissance de la productivité a nettement ralenti ces dernières années (voir sect. II.B).

Figure II

Croissance annuelle réelle du produit intérieur brut des pays à revenu intermédiaire par région, 2010-2018



Source : Département des affaires économiques et sociales.

^a Estimation partielle des Nations Unies.

^b Projections établies par les Nations Unies.

2. Commerce international

7. Le commerce international a connu un marasme relatif dans les pays à revenu intermédiaire, sur fond de ralentissement général du commerce mondial pendant la

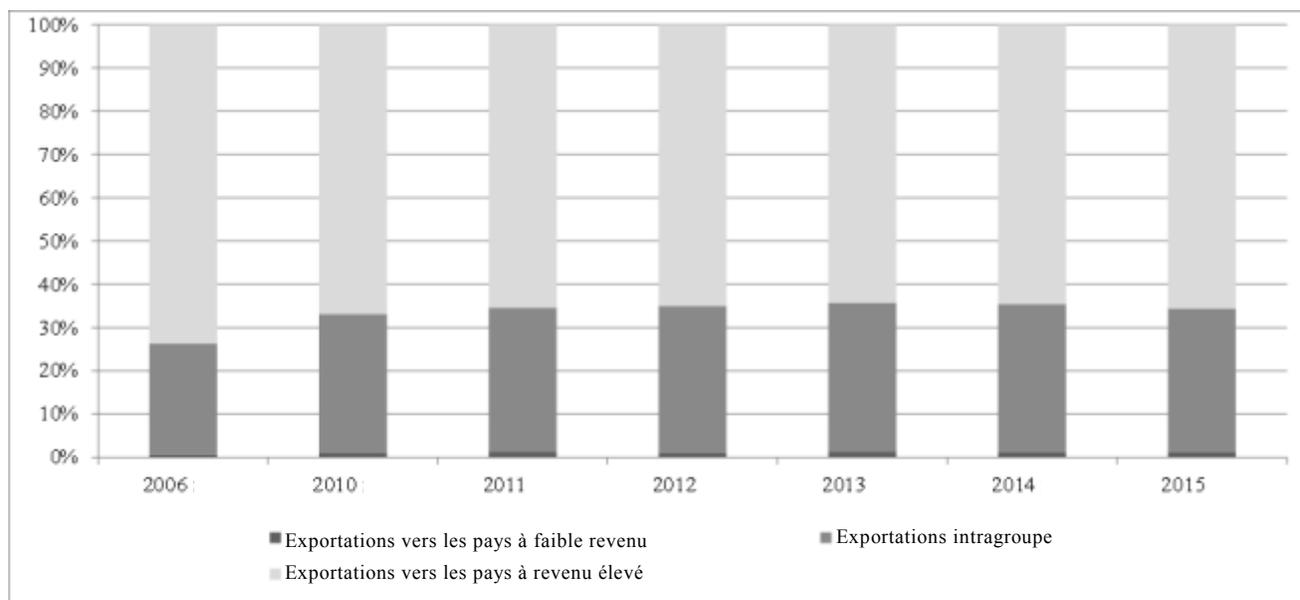
² La publication *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2017* et sa version actualisée à la mi-2017 contiennent plus d'informations sur les perspectives économiques des régions et des pays.

période 2015-2016, du fait de la volatilité des marchés financiers, des prix des produits de base et des taux de change, ainsi que de la multiplication des mesures restrictives pour le commerce et du ralentissement du rythme d'expansion des chaînes de valeur mondiales. Les exportations des pays à revenu intermédiaire ont néanmoins commencé à augmenter depuis mi-2016, de manière vigoureuse en Asie, alors qu'en Afrique, soit elles enregistraient une progression timide en termes de volume d'exportations, soit, dans certains cas comme au Nigéria, elles subissaient un effondrement brutal par suite des perturbations de la production pétrolière dues aux conflits.

8. Cette dernière décennie, la part du commerce intragroupe des pays à revenu intermédiaire dans le commerce total a progressivement augmenté. Par exemple, le total des exportations intragroupe est passé d'environ 25 % en 2006 à près de 33 % en 2015 (fig. III). Parallèlement, dans la plupart de ces pays, peu de progrès ont été enregistrés pour ce qui est de la diversification et de la destination des exportations, et ils demeurent vulnérables aux changements soudains de la demande extérieure.

Figure III

Parts des exportations de marchandises des pays à revenu intermédiaire en dollars par destination, 2006-2015

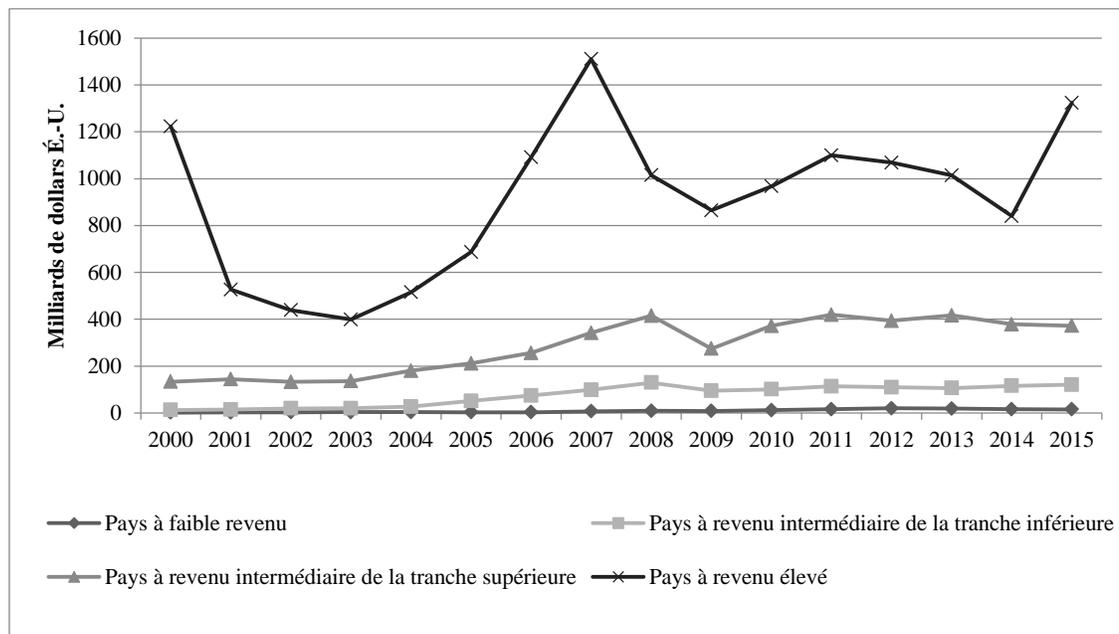


Source : Chiffres établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir de données de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

3. Flux de capitaux

9. Le total des flux financiers nets vers les pays à revenu intermédiaire est resté négatif en 2015-2016, bien que le montant total net des investissements directs étrangers (IDE) soit resté positif. Les entrées d'IDE dans ces pays représentent en moyenne 2 % du PIB depuis 2010 et elles sont restées relativement stables en valeur nominale jusqu'en 2015 (fig. IV). Le montant total des flux de capitaux à destination des pays à revenu intermédiaire reste bien en deçà de leurs pics historiques. Toutefois, ils ont rebondi à la fin 2016 et au début de 2017, en particulier les flux à destination de l'Asie et de l'Amérique latine, ce qui montre que les perspectives se sont améliorées pour certaines régions.

Figure IV
Flux des investissements directs étrangers par groupe de pays, 2000-2015



Source : UNCTADstat.

10. Les sorties d'IDE du groupe des pays à revenu intermédiaire ont augmenté ces dernières années, traduisant pour partie une augmentation des échanges dans le cadre de la coopération Sud-Sud (fig. V). Néanmoins, dans les différents groupes de revenus, les flux de capitaux vont pour la plupart vers les pays à revenu élevé (tableau).

Figure V
Sorties d'investissements directs étrangers des pays à revenu intermédiaire, 2000-2015

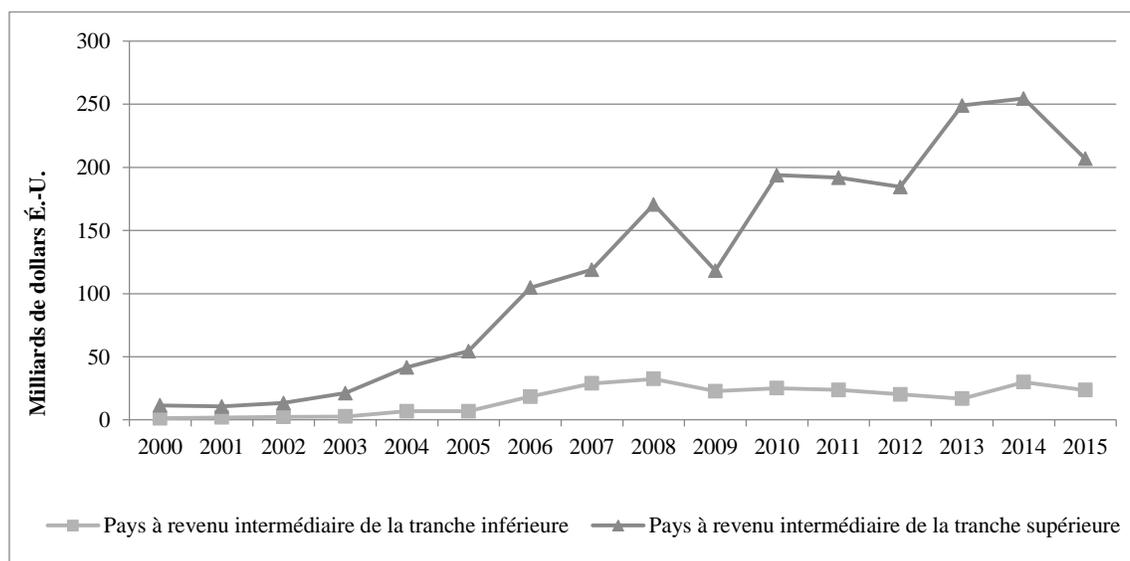


Tableau
Stock de sorties d'investissements directs étrangers en 2015 par groupe de pays

(En millions de dollars des États-Unis)

Destination	Origine			
	Pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure)	Pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)	Pays à revenu élevé
Pays à faible revenu	266	540	9 452	22 078
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	349	2 380	166 197	465 507
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	12	22 489	200 890	2 895 720
Pays à revenu élevé	15	64 810	764 557	22 368 459

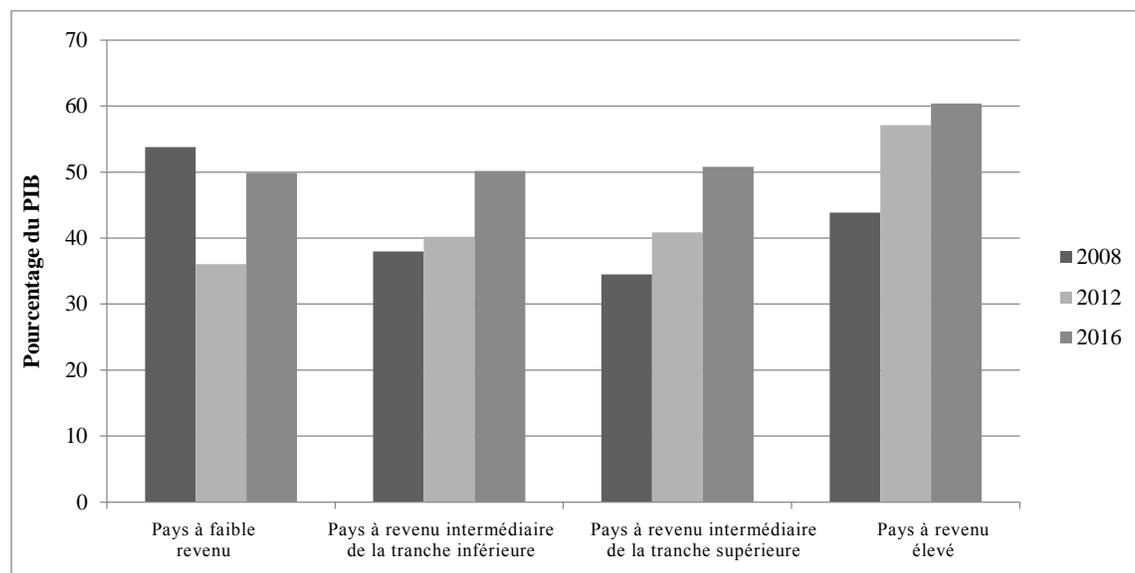
Source : Chiffres établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir de données issues de l'enquête coordonnée du Fonds monétaire international (FMI) sur l'investissement direct.

Note : Les pays sont regroupés dans les catégories ci-après : faible revenu (5 pays), revenu intermédiaire de la tranche inférieure (12 pays), revenu intermédiaire de la tranche supérieure (15 pays) et revenu élevé (41 pays).

4. Tendances de la dette publique

11. La dette publique des pays à revenu intermédiaire a augmenté entre 2015 et 2017 en raison de la stagnation ou de la contraction de la production dans plusieurs grandes économies en 2015, et de la baisse des recettes tirées des produits de base qui ont entraîné un accroissement des déficits fiscaux. Malgré quelques améliorations en matière de croissance et d'équilibre budgétaire en 2016 et des taux d'emprunt généralement faibles, le ratio dette publique/PIB pour le groupe des pays à revenu intermédiaire a augmenté d'environ 48 % en 2015 et devrait atteindre 51 % en 2017 (fig. VI). Parallèlement, le service de la dette publique et garantie par l'État pour les pays à revenu intermédiaire est passé d'environ 0,8 % du RNB en 2013 à près de 1,19 % en 2015, ce qui reflète en partie la hausse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale des États-Unis et l'appréciation du dollar des États-Unis. L'augmentation des niveaux de la dette publique pourrait avoir des répercussions néfastes sur la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour relever les défis du développement durable.

Figure VI
Moyenne de la dette brute des administrations publiques par groupe de pays



Source : Chiffres établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir de données du FMI.

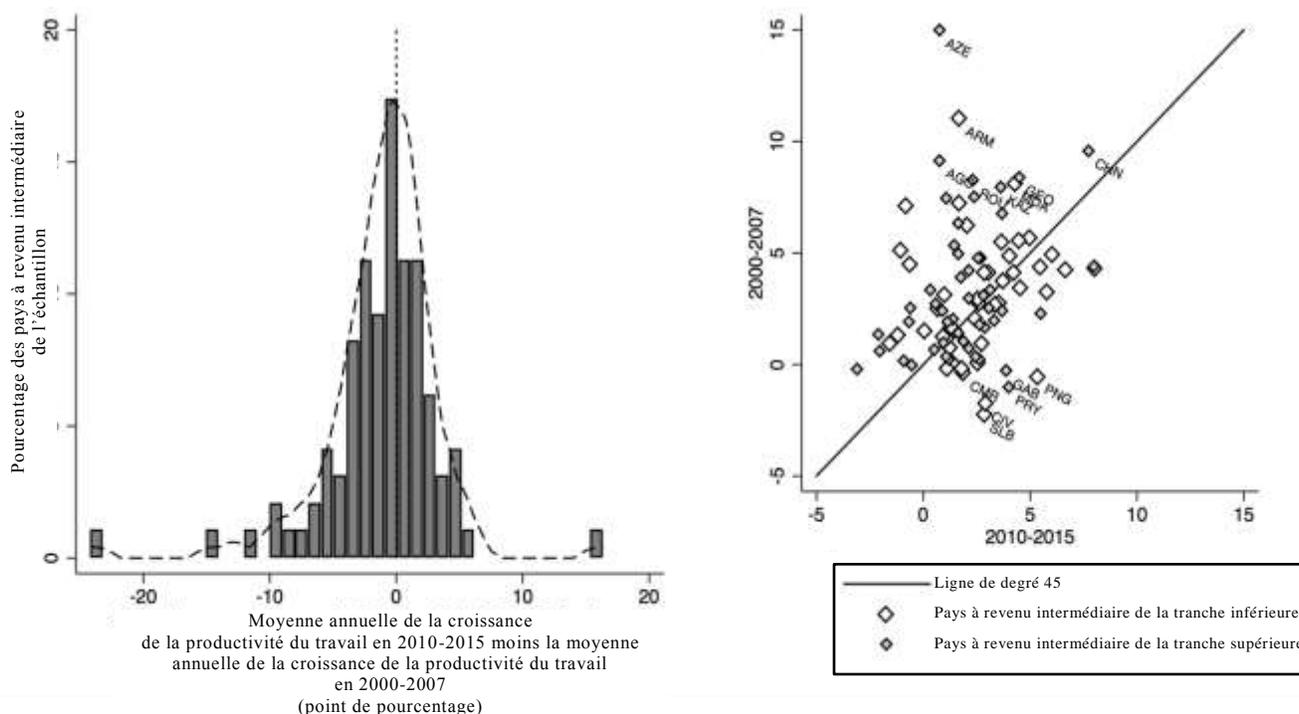
Note : Pour la période retenue, les données ne couvrent pas la Libye, Macao (Chine), la Mongolie, Nauru, les Palaos, la République arabe syrienne, le Soudan du Sud, le Timor-Leste et les Tonga.

B. Conditions nécessaires pour stimuler la croissance de la productivité aux fins du développement durable dans les pays à revenu intermédiaire.

12. Depuis la crise financière mondiale de 2008-2009, la productivité du travail stagne de manière générale dans les pays à revenu intermédiaire. Environ 60 % des 98 pays de l'échantillon ont vu baisser en moyenne annuelle la croissance de leur productivité du travail en 2010-2015 par rapport à la période d'avant crise 2000-2007 (fig. VII). Même dans les pays où la croissance de la productivité était plus rapide, l'amélioration a été relativement modeste et, dans plusieurs pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, elle n'est venue que compenser, après la crise, le recul de la productivité observé en 2000-2007 avant la crise.

13. De toutes les régions, l'Afrique, la Communauté d'États indépendants, l'Europe du Sud-Est et l'Asie occidentale ont connu un ralentissement généralisé de la croissance de la productivité du travail, tandis que 60 % des pays à revenu intermédiaire de la région de l'Asie et du Pacifique et de l'Amérique latine et Caraïbes ont maintenu à tout le moins les niveaux de croissance de la productivité d'avant crise.

Figure VII
**Croissance de la productivité du travail des pays à revenu intermédiaire, 2000-2007
 par rapport à 2010-2015**



Source : Chiffres établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Note : Figure de gauche: différence de la moyenne annuelle de la croissance de la productivité du travail entre 2000-2007 et 2010-2015; figure de droite : croissance de la productivité du travail (pourcentage de la moyenne annuelle). Les données couvrent 98 pays à revenu intermédiaire de l'échantillon.

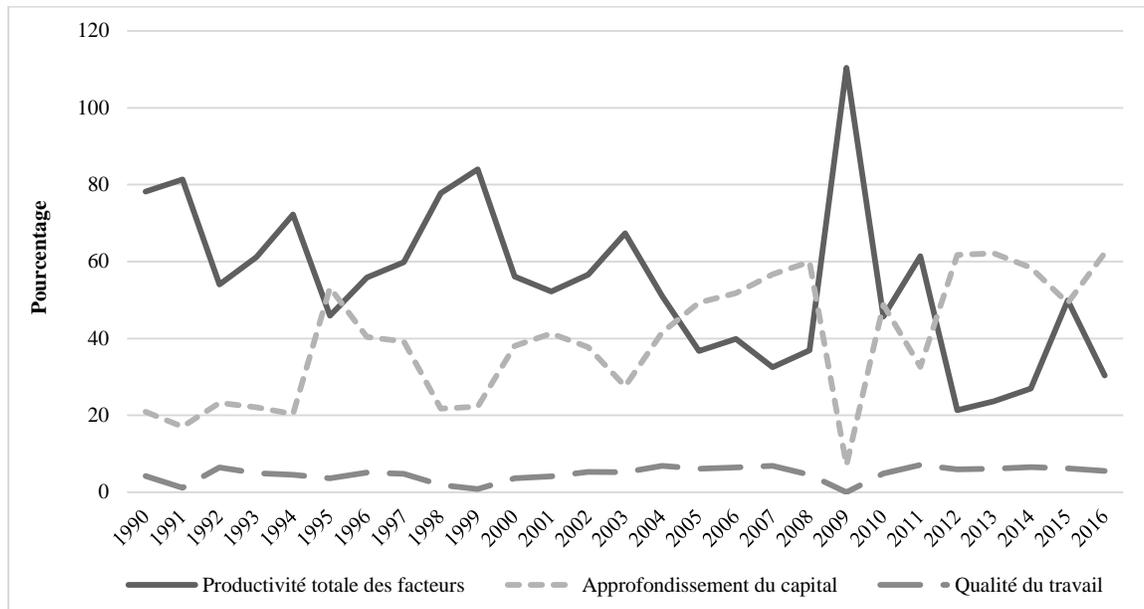
14. Le ralentissement actuel de la croissance de la productivité dans de nombreux pays à revenu intermédiaire pourrait entraver considérablement les efforts menés au niveau national pour atteindre le développement durable. Selon l'ONU, si la trajectoire de la croissance mondiale devait se poursuivre, ce qui est probable si la croissance de la productivité ne redémarre pas et si les inégalités de revenus ne se réduisaient pas, environ 6,5 % de la population mondiale vivrait encore dans la pauvreté extrême d'ici à 2030 et pour la plupart, dans les pays à revenu intermédiaire. Le ralentissement de la croissance de la productivité mettrait en péril non seulement la réalisation de l'objectif de développement durable 1 sur l'élimination de la pauvreté, mais également les progrès accomplis pour atteindre d'autres objectifs de développement durable. Par exemple, il pourrait compromettre les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif 8 sur un travail décent pour tous et une croissance économique soutenue, et des cibles qui visent à parvenir à un niveau élevé de productivité économique et à maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national. En revanche, les progrès accomplis dans la réalisation de différents objectifs de développement durable devraient également contribuer à la croissance de la productivité. Par exemple, les mesures visant à atteindre les objectifs de développement durable 3 sur la santé et le bien-être, 4 sur une éducation de qualité, 5 sur l'égalité des sexes et 9 sur l'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation permettraient d'améliorer la

productivité du travail. Les pays à revenu intermédiaire doivent renforcer la croissance de la productivité en tenant compte du contexte général de la mise en œuvre du Programme 2030.

15. Plusieurs facteurs ayant joué dans le ralentissement de la croissance de la productivité du travail observé dans les pays à revenu intermédiaire sont évoqués ci-après. La croissance de la productivité résulte de trois principaux facteurs : la qualité du travail, la disponibilité du capital par travailleur (approfondissement du capital) et l'efficacité dans l'affectation et l'utilisation des facteurs de production (productivité totale des facteurs). En raison du fléchissement des gains d'efficacité économique et de la diffusion de la technologie, l'apport de la productivité totale des facteurs à la croissance de la productivité du travail a accusé un recul général dans les pays à revenu intermédiaire après la crise, poursuivant ainsi une tendance plus large commencée dans les années 90 (voir fig. VIII), en particulier dans les pays à revenu intermédiaire qui avaient connu une augmentation rapide de leur productivité de travail, pour la plupart en Asie, dans le Pacifique, en Asie centrale et en Europe. Mais, en dépit de la lenteur de la croissance des investissements, la contribution relative de l'approfondissement du capital à la croissance de la productivité du travail a augmenté après la crise, ce qui signifie que ce facteur a ralenti à un rythme plus lent que celui de la croissance de la productivité totale des facteurs.

16. La croissance économique timide et l'environnement politique incertain de ces dernières années ont conduit au ralentissement des investissements et à une détérioration de leur qualité, qui à leur tour limitent l'approfondissement du capital et la croissance de la productivité totale des facteurs. La figure IX illustre clairement le lien positif entre investissement et croissance de la productivité du travail dans les pays à revenu intermédiaire. Dans les économies tributaires des produits de base, la chute du prix du pétrole en 2014, dans un contexte marqué par la baisse sur plusieurs années de l'ensemble des prix des produits de base, a entraîné une régression importante de la croissance de l'investissement. Par conséquent, ces économies ont connu, de manière générale, une croissance de la productivité inférieure à celle des autres pays à revenu intermédiaire après la crise, cette tendance étant particulièrement manifeste chez les exportateurs de combustibles (voir fig. IX).

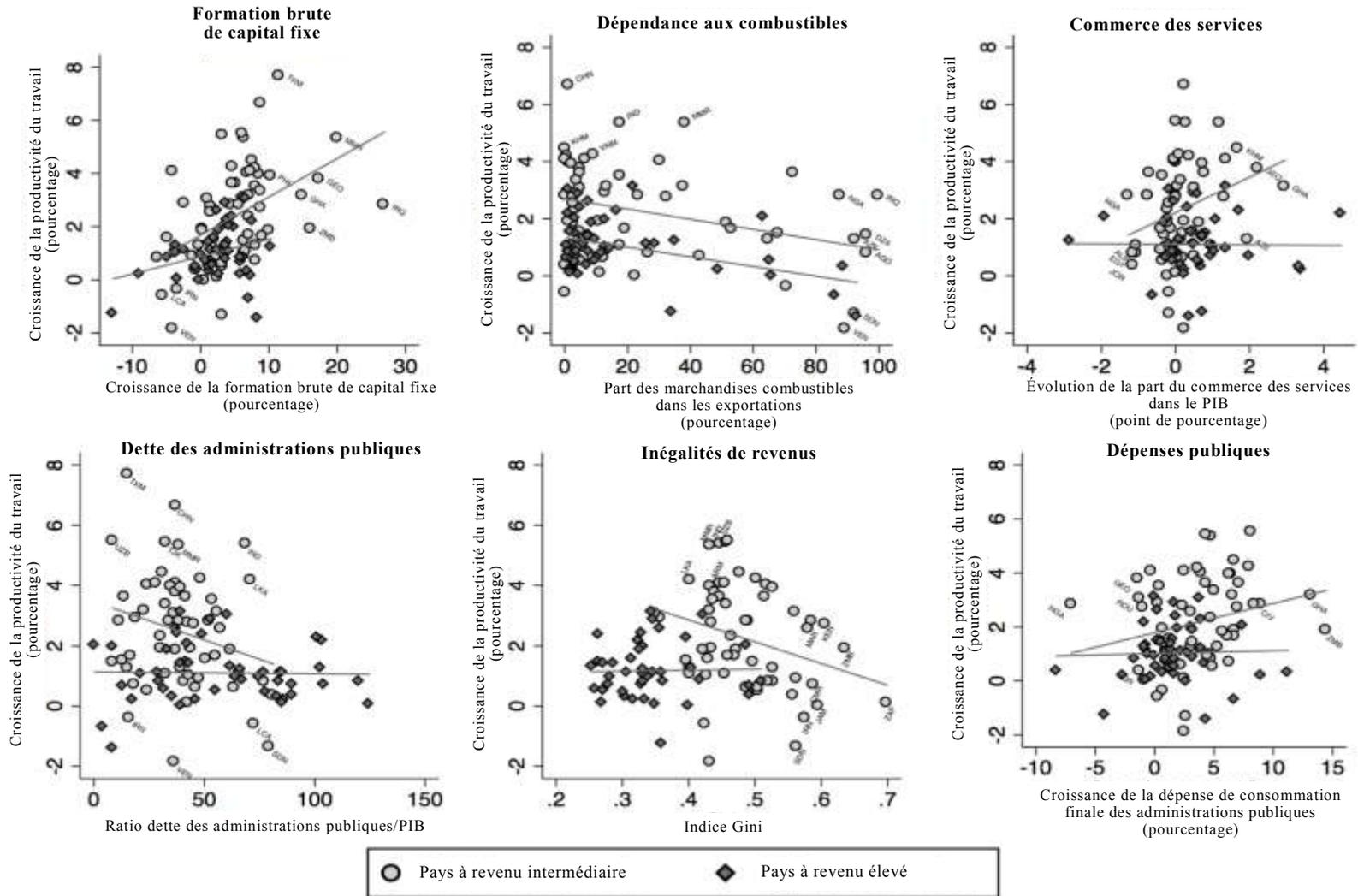
Figure VIII
Contribution à la croissance de la productivité du travail dans les pays à revenu intermédiaire, 1990-2016

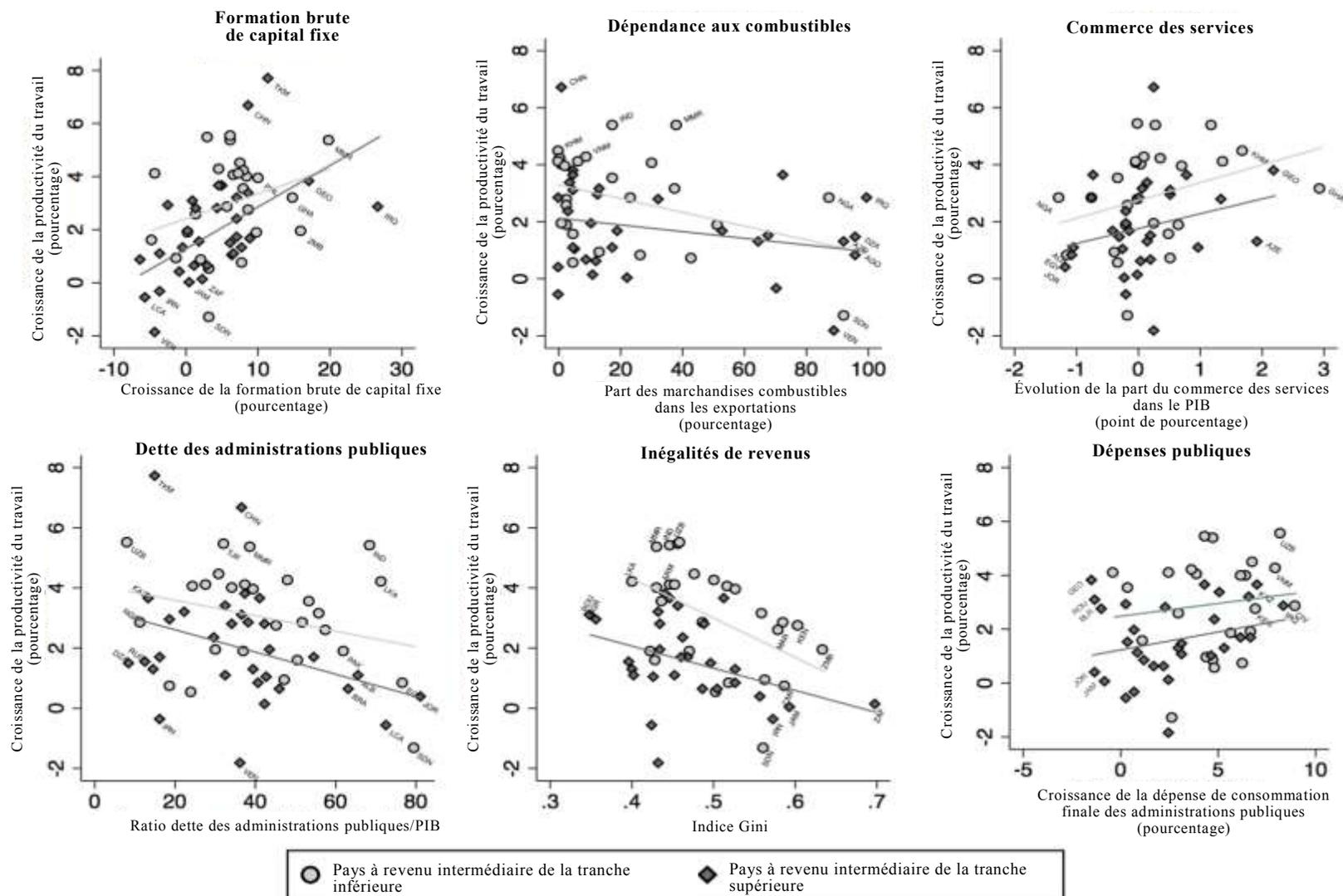


Source : Chiffres établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir de données de la base de données de l'économie totale du Conference Board.

Note : Les données couvrent 43 pays à revenu intermédiaire de l'échantillon. Chaque ligne montre la moyenne de la contribution du facteur qu'elle représente à la croissance de la productivité du travail.

17-08446 Figure IX
Croissance de la productivité du travail et de certaines variables (moyenne 2010-2015)





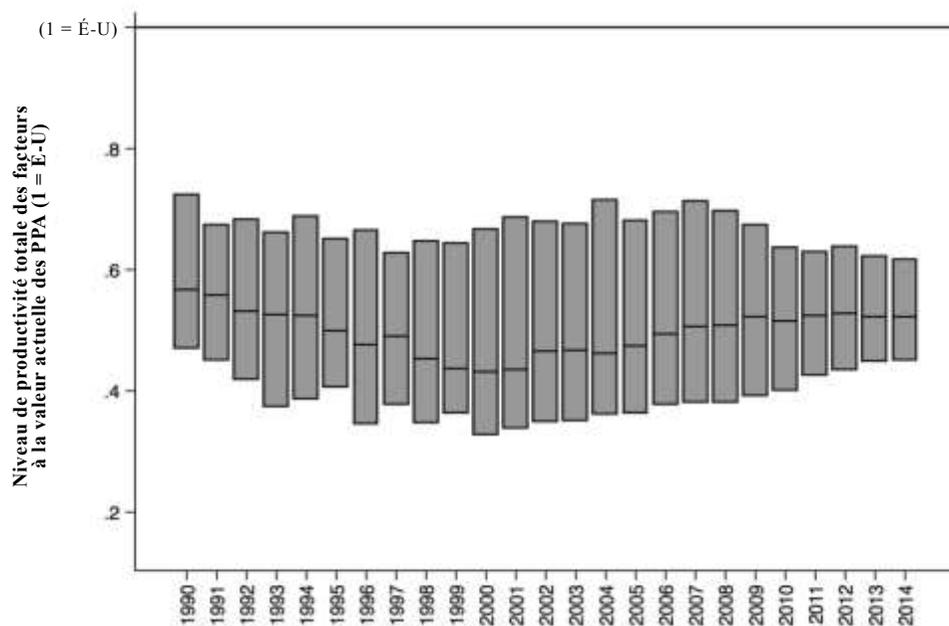
Source : Chiffres établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir de la base de données de l'économie totale du Conference Board, du Global Consumption and Income Project (projet sur les revenus et la consommation au niveau mondial), du Moniteur des finances publiques du FMI, de la base de données de la Division de statistique des agrégats des principaux comptes nationaux; et des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

Note : La première figure représente les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu élevé, et la deuxième, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure. En fonction des variables étudiées, les données couvrent 57 à 60 pays à revenu intermédiaire et 43 à 49 pays à revenu élevé de l'échantillon.

17. La crise financière mondiale a également eu des conséquences importantes sur la croissance de la productivité des pays à revenu intermédiaire. La raréfaction soudaine du crédit après la crise a limité le financement des entreprises et perturbé les plans d'investissement. Les jeunes et petites entreprises des pays à revenu intermédiaire, qui ont plus de difficultés à accéder aux autres sources de financement alternatif, ont été particulièrement touchées. La faiblesse des flux de capitaux internationaux vers les pays à revenu intermédiaire n'a fait qu'exacerber le problème de l'insuffisance de financement. L'environnement politique international incertain, les progrès plus lents que prévu en matière de réformes économiques et l'instabilité plus large dans certains des plus grands pays à revenu intermédiaire ont été perçus comme des risques par les investisseurs internationaux. Une nouvelle aggravation de ces risques, conjuguée aux écarts toujours plus élevés des différentiels de taux d'intérêt ajustés au risque entre les États-Unis d'Amérique et les pays à revenu intermédiaire ont induit une nouvelle pression sur les sorties de capitaux de ces pays.

18. La faiblesse des échanges mondiaux a également contribué au ralentissement de la croissance de la productivité du travail. Pour les pays à revenu intermédiaire, le lien entre commerce et productivité est particulièrement visible dans le commerce des services (voir fig. IX). Le commerce influe sur la productivité non seulement par ses effets sur l'investissement dans le secteur des exportations, mais aussi par le rôle qu'il joue dans la diffusion des technologies et des connaissances vers les pays à revenu intermédiaire, où les niveaux de productivité sont généralement bien en deçà de ceux des pays développés (voir fig. X). Le commerce accroît les possibilités qu'ont les entreprises d'assimiler les technologies de pointe que véhiculent souvent les biens et services. Il permet aussi aux entreprises de stimuler leur productivité en créant des économies d'échelle, en réduisant le coût des intrants par l'importation de substituts étrangers moins coûteux et en introduisant de nouvelles techniques de production. Dans un environnement commercial réglementé et non discriminatoire, la concurrence internationale contribue également à améliorer la productivité grâce aux incitations accordées aux entreprises nationales pour innover et en éliminant du marché celles qui ont une faible productivité.

Figure X
Productivité totale des facteurs dans les pays à revenu intermédiaire, par rapport aux États-Unis d'Amérique (1990-2014)



Source : Chiffres établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir de données du Penn World Tables version 9.0.

Note : Les données couvrent 41 pays à revenu intermédiaire de l'échantillon. Pour chaque rectangle, les lignes du haut, du milieu et du bas indiquent respectivement les 75^e, 50^e et 25^e centiles parmi les pays à revenu intermédiaire pour l'année retenue.

19. L'augmentation considérable, après la crise, du niveau de la dette publique dans de nombreux pays à revenu intermédiaire et des niveaux de dette privée dans quelques-uns a aussi probablement limité les investissements et la croissance de la productivité (voir fig. IX). Un endettement élevé peut entraîner un accroissement des coûts d'emprunt, et une montée de la dette publique peut susciter des attentes de hausse d'impôts, toutes choses qui sont un frein pour l'investissement. Les niveaux élevés de dette publique sont aussi généralement associés à une volatilité plus forte de la croissance, reflétant pour partie les options limitées qui s'offrent aux gouvernements pour mettre en œuvre des politiques budgétaires anticycliques pendant les périodes de ralentissement conjoncturel. De même, cette volatilité a un effet dissuasif sur l'investissement. Les inégalités importantes de revenus, associées à un consensus politique et social plus faible et à une instabilité économique plus grande, pourraient avoir également découragé les investissements et entravé la croissance de la productivité sur le long terme. Les ménages pauvres n'arrivent généralement pas à investir dans l'éducation ni à accumuler du capital humain.

20. Les changements climatiques jouent aussi un rôle de plus en plus déterminant dans la productivité des pays à revenu intermédiaire. Les perturbations météorologiques extrêmes l'affectent directement en détruisant les infrastructures et en provoquant des déplacements de la population active. Nombre de pays à revenu intermédiaire ont des secteurs importants qui sont vulnérables aux aléas du climat tels que l'agriculture, l'exploitation minière et le bâtiment.

21. Plusieurs mesures peuvent être envisagées pour stimuler la croissance de la productivité, y compris des mesures budgétaires plus proactives lorsqu'il existe une marge de manœuvre budgétaire. La figure IX montre que les pays à revenu intermédiaire où les dépenses publiques sont plus importantes ont tendance à avoir une croissance de la productivité du travail plus élevée. Une politique budgétaire efficace pourrait contribuer à améliorer la productivité par l'investissement, entre autres, dans les infrastructures, l'éducation et la formation professionnelle, et les soins de santé, à doter la population active souvent jeune de compétences et à réaliser pleinement le dividende démographique. La politique budgétaire pourrait également appuyer la recherche-développement afin de repousser la frontière technologique nationale. Le renforcement des services de l'administration fiscale et des dispositions des codes fiscaux peut également permettre d'éliminer le problème lié à la mauvaise allocation des ressources due aux mesures d'incitation fiscales discriminatoires. On pourrait ainsi contribuer à améliorer la productivité générale en affectant les ressources aux activités économiques plus productives et en réduisant les investissements dans des projets à faible productivité et à rendement social faible. Ceci est particulièrement important pour les pays dont le niveau de la dette publique augmente. Dans ce contexte, les gouvernements devraient veiller à ce que les politiques budgétaires contribuent efficacement à promouvoir la productivité dans l'ensemble des secteurs économiques. Par exemple, sachant que toutes les activités de recherche-développement ne favorisent pas une large croissance de la productivité, le soutien budgétaire peut aller en priorité aux technologies d'application générale telles que les technologies de l'information, utiles à toute une gamme d'activités économiques.

22. Des efforts concertés s'imposent pour la transformation structurelle dans des secteurs plus productifs. Alors que les secteurs industriels et les secteurs des services hautement spécialisés tirent généralement mieux parti des technologies qui améliorent la productivité du travail, d'autres secteurs comme ceux des services peu qualifiés ont un potentiel limité de croissance de la productivité. L'impact des prix faibles des produits de base sur la productivité des pays tributaires de ces produits montre en outre la nécessité de diversifier l'activité économique. Concevoir une stratégie de développement qui fait progressivement passer l'économie à une série de secteurs industriels et tertiaires productifs est essentiel pour une croissance de la productivité sur le long terme. Dans le même temps, le secteur agricole doit voir sa productivité progresser, car l'agriculture représente encore une part importante de la production et de l'emploi dans nombre de pays à revenu intermédiaire.

23. La productivité peut également être améliorée grâce à la diffusion accélérée des innovations des pays et des entreprises à forte productivité vers les autres. Les pays à revenu intermédiaire doivent améliorer leur aptitude à mobiliser les moyens que représentent le commerce international et l'IDE pour se doter de technologies, de connaissances et de compétences techniques. Les nouvelles technologies numériques font partie des technologies qui changent rapidement et qui recèlent un potentiel de croissance pour les entreprises capables de les adopter avec succès. Au niveau national, les politiques dans des domaines tels que les droits de propriété intellectuelle, la collaboration avec le secteur privé et les milieux universitaires, l'éducation et le perfectionnement doivent être élaborées de manière à promouvoir le développement des capacités nationales, l'innovation et le transfert et la diffusion de technologies qui permettront aux entreprises à faible productivité de se mettre à niveau.

24. La croissance globale de la productivité ne saurait à elle seule favoriser une amélioration générale du bien-être. La création d'emplois décents est essentielle pour assurer un lien positif entre croissance de la productivité et amélioration des

conditions de vie. Si la technologie ne sert qu'à améliorer la productivité de travailleurs hautement qualifiés ou à mettre à niveau ceux qui le sont moyennement, elle pourrait creuser les écarts entre salaires. En outre, si la croissance de la productivité progresse plus vite que celle des salaires, les inégalités de revenus pourraient être plus marquées, le capital tendant à être plus inégalement réparti au sein de la population. Comme de nombreux pays à revenu intermédiaire continuent d'enregistrer des inégalités de revenus élevées ou une hausse de ces inégalités, il importe au plus haut point de faire en sorte que les gains de productivité soient désormais répartis équitablement, ce qui aura en retour des effets positifs sur la croissance de la productivité.

III. Coopération entre le système des Nations Unies et les pays à revenu intermédiaire³

A. Activités du système des Nations Unies dans les pays à revenu intermédiaire et principales réalisations

25. L'Organisation des Nations Unies œuvre activement en faveur de la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire dans différents domaines et obtient de vrais résultats, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, à l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, au Nouveau Programme pour les villes et aux programmes nationaux de développement. À cette fin, elle utilise tout un éventail d'instruments, comme l'assistance technique, les services consultatifs et le renforcement des capacités. Une enquête qui sera menée par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU au cours du second semestre de 2017 auprès des gouvernements des pays de programme permettra d'établir une évaluation actualisée de la portée, de l'efficacité et de la pertinence des activités opérationnelles de l'ONU dans les pays de programme, y compris dans les pays à revenu intermédiaire, et permettra de savoir si les activités de l'Organisation répondent aux besoins de ces pays en matière de développement et aux objectifs de développement arrêtés au niveau international. Les résultats de l'enquête seront présentés au Conseil économique et social dans le cadre du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

26. D'après les résultats de la précédente enquête, réalisée en 2015, la grande majorité des répondants avaient estimé que les activités du système des Nations Unies étaient en adéquation étroite avec les besoins en matière de développement des pays concernés; dans le même temps, on avait recensé un certain nombre de priorités dans lesquelles il convenait de poursuivre la coopération pour le développement avec le système des Nations Unies, à savoir la fourniture d'un appui dans les domaines de l'environnement, du développement durable, de la santé, de l'agriculture et du développement rural, de la croissance économique et de l'emploi.

27. Au cours de la période considérée (2015-2017), l'Organisation des Nations Unies a activement soutenu les pays à revenu intermédiaire dans divers domaines. Bien qu'ils ne représentent qu'une petite portion de l'aide apportée, les quelques

³ Une liste complète des contributions des organismes du système des Nations Unies est disponible à l'adresse <https://www.un.org/development/desa/dpad>.

exemples présentés ci-après ont été fournis par différents organismes des Nations Unies et sont regroupés par grands domaines de coopération.

28. L'ONU collabore activement avec les pays à revenu intermédiaire en leur fournissant un appui pour garantir une bonne gouvernance, en améliorant la qualité de l'administration publique, en assurant la promotion des droits de l'homme, en favorisant l'égalité des sexes et en développant la protection sociale. Par exemple, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a activement appuyé les efforts que les pays à revenu intermédiaire ont réalisés dans les Balkans occidentaux et dans la Communauté d'États indépendants et qui sont destinés à renforcer, au niveau national, les politiques, les cadres législatifs et les institutions, les processus électoraux et les fonctions législatives des parlements, ainsi que les institutions de lutte contre la corruption, y compris en Bosnie-Herzégovine, en République de Moldova et en Serbie. Agissant en coopération avec d'autres organisations, il s'est également employé à promouvoir la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées en Arménie, au Bélarus et au Turkménistan. Dans le cadre de son programme financé par l'Union européenne et dont l'objectif est de promouvoir et de protéger le travail et les droits des travailleuses migrantes par la collaboration avec les mécanismes internationaux et nationaux de défense des droits de l'homme de façon à renforcer l'application du principe de responsabilité, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a coopéré étroitement avec le Mexique, la République de Moldova et les Philippines pour renforcer la gouvernance des migrations conformément aux cadres normatifs en vigueur. En Amérique latine et dans les Caraïbes, ONU-Femmes et quelques autres organisations travaillent actuellement à la mise en œuvre d'une initiative régionale commune pour mettre fin au mariage d'enfants et aligner l'âge du mariage sur les normes internationales. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a continué de fournir à plusieurs pays à revenu intermédiaire une assistance technique dans le domaine de la prévention du terrorisme, lorsqu'ils en faisaient la demande. Par ailleurs, des services législatifs ont été offerts à plusieurs États, dont l'Iraq et Sri Lanka, aux fins de la révision de leur législation antiterroriste.

29. Le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique a établi plusieurs rapports analytiques d'orientation sur des questions importantes touchant à la paix, à la sécurité et au développement, de façon à fournir des informations tant sur les défis actuels et nouveaux du développement de l'Afrique que sur les efforts déployés aux niveaux national et international pour y faire face. Ces rapports ont mis en évidence la nécessité de mettre davantage l'accent sur l'imbrication du développement, de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme dans les activités de l'ONU, l'objectif étant de parvenir à une transformation structurelle inclusive, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire d'Afrique.

30. Travaillant en étroite collaboration avec les partenaires humanitaires et de développement, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'est penché sur les répercussions du conflit syrien sur les pays voisins que sont l'Égypte, l'Iraq, le Liban, la Jordanie et la Turquie. En raison de la rapidité, de l'ampleur et de la complexité des arrivées de réfugiés, le HCR a adopté de nouveaux systèmes et stratégies opérationnels pour aider les gouvernements à faire face aux pressions socioéconomiques imposées par la situation. Le plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience, qui est aligné étroitement sur les programmes nationaux de renforcement de la résilience que pilotent les États et qui permet de donner effet aux actions humanitaires et aux mesures de développement, en est un exemple frappant.

31. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a aidé 77 pays à revenu intermédiaire à élaborer des lignes directrices, des protocoles et des normes à l'intention des personnels de santé pour s'assurer que les adolescents et les jeunes reçoivent des services de santé sexuelle et procréative de qualité. Il a également contribué à la prévention de la violence sexiste, ainsi qu'à la mise en place de mesures de protection et de lutte contre ce phénomène, et a accru ses investissements en faveur des adolescents et des jeunes marginalisés.

32. L'ONU a également soutenu activement l'élaboration de mesures visant à favoriser une croissance inclusive et durable dans les pays à revenu intermédiaire. Aux Philippines, les études réalisées et les dialogues engagés sur la pauvreté à l'initiative du PNUD ont joué un rôle dans l'élaboration de la vision nationale à long terme et du plan de développement national pour la période 2017-2022. Aux Fidji, où le manque d'accès aux services financiers constitue un obstacle majeur à l'amélioration des moyens de subsistance et à la mise en place de filets de sécurité pour les femmes et les jeunes, un programme mené conjointement par le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations Unies a permis de fournir des produits financiers et des services numériques novateurs aux zones rurales non desservies de six pays.

33. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a continué de mener des activités destinées à promouvoir le développement industriel inclusif et durable des pays à revenu intermédiaire, ce qui a permis, d'une part, de créer des emplois grâce à la diversification et au reclassement industriels, d'autre part, de favoriser la production et la consommation durables au moyen de modèles économiques intelligents. Le Programme de partenariat entre pays de l'ONUDI est un modèle de partenariat novateur qui vise à accélérer le développement industriel inclusif et durable à l'échelon national. En 2016, le projet pilote lancé au Pérou dans le cadre du Programme a mis l'accent sur la qualité et l'innovation, le développement de chaîne de valeurs, la viabilité des parcs industriels, les ressources industrielles et l'efficacité énergétique, et les énergies renouvelables. En juin 2017, le Programme a également été mis en œuvre au Kirghizistan. Pour promouvoir le développement le long de la nouvelle Ceinture économique de la Route de la soie, l'ONUDI propose ses analyses et ses conseils aux pays à revenu intermédiaire d'Asie centrale sur divers aspects de l'infrastructure économique.

34. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) collabore avec les pays à revenu intermédiaire pour les aider à parvenir à un développement durable, tout en s'attaquant à des problèmes critiques, tels que les changements climatiques, la disparition de la biodiversité et la dégradation des terres. En Chine, la FAO s'emploie avec des partenaires des secteurs productifs à faire en sorte que les programmes d'investissement relatifs à la gestion de l'eau et des forêts tiennent compte des objectifs environnementaux. En facilitant le dialogue entre les gouvernements et les principaux acteurs des chaînes de valeur, elle a également contribué à la création d'un environnement propice aux investissements dans le système alimentaire en Europe orientale et centrale ainsi qu'en Afrique du Nord. Par exemple, elle a récemment aidé l'Ukraine à revoir ses normes d'hygiène alimentaire en vue de stimuler ses exportations de produits laitiers vers l'Union européenne et d'explorer de nouveaux débouchés d'exportation.

35. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a continué d'aider les pays à revenu intermédiaire à renforcer leurs systèmes de communication existants, à développer les infrastructures afin d'optimiser l'utilisation du système, et à élaborer et appliquer des mesures et des réglementations adaptées, notamment pour passer de la télévision analogique à la télévision numérique.

36. Dans le cadre de l'intégration de l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, le système des Nations Unies a favorisé et encouragé l'échange de connaissances et de savoir-faire technique entre les pays à revenu intermédiaire. En 2016, le PNUD a adopté sa première stratégie institutionnelle sur la coopération Sud-Sud et triangulaire, qu'elle a élaborée en consultation avec plusieurs États Membres. Il continue de faciliter de manière importante les échanges de connaissances sur l'élimination de la pauvreté et le développement durable, notamment au moyen de son système mondial d'échange de solutions de développement (« SSMart for SDGs »), lancé en 2016.

37. Pour ce qui est des commissions régionales, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) collabore avec les pays à revenu intermédiaire de la région pour encourager de manière décisive le développement des échanges et des investissements intrarégionaux et réaffirmer la primauté du système commercial multilatéral. La Commission économique pour l'Europe (CEE) aide les pays à revenu intermédiaire de la région à tirer parti du commerce international au moyen d'activités de renforcement des capacités axées sur la facilitation du commerce. Le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, programme mené conjointement par la CESAP et la CEE, sert de cadre pour faciliter la coopération économique entre l'Afghanistan (qui fait partie des pays les moins avancés), l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

38. La CNUCED a soutenu 54 pays africains, dont 26 pays à revenu intermédiaire, dans leurs négociations en vue de créer la Zone de libre-échange continentale, exemple typique de coopération Sud-Sud, qui a été officiellement lancé en juin 2015.

39. En 2015, le FNUAP a mis sur pied un projet Sud-Sud qui visait principalement à asseoir l'intégration de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire et à proposer des alliances innovantes avec les pays en développement pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Il s'agissait en particulier de favoriser l'échange de politiques et de stratégies reposant sur des données factuelles, de façon à tirer parti du dividende démographique et à élaborer des cadres politiques et réglementaires devant régir l'accès universel à la santé sexuelle et procréative. L'École des cadres du système des Nations Unies s'est employée à concevoir et à organiser l'apprentissage, la formation et la gestion des connaissances sur les partenariats mondiaux, dont la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire font partie intégrante. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et l'École des cadres se sont associés pour renforcer les capacités des acteurs principaux de deux régions (les États arabes, d'une part, l'Europe et la Communauté d'États indépendants, d'autre part), le but étant de travailler à une compréhension commune de ces formes de coopération aussi bien en théorie qu'en pratique.

40. S'agissant de l'appui aux priorités nationales et de l'évaluation qui en est faite, y compris en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable et autres plans de développement et documents d'orientation, l'ONUDI a récemment adopté plusieurs programmes de pays dans les pays à revenu intermédiaire, y compris à Cuba (2016-2020), dont l'objectif était d'améliorer le climat des affaires, d'en garantir la viabilité, de favoriser la compétitivité industrielle et d'attirer les investissements étrangers. Le programme de pays pour El Salvador pour la période 2016-2020 a deux objectifs principaux : renforcer la mise en œuvre de politiques industrielles en encourageant la recherche de meilleurs résultats dans certaines chaînes de valeur industrielles, et privilégier l'adoption de mesures innovantes en vue d'une utilisation efficace des

ressources et d'une production industrielle moins polluante. En Afrique, l'ONUDI s'emploie à réduire les inégalités en harmonisant son action avec les différents programmes internationaux et elle cherche également à y attirer les investissements étrangers et à promouvoir les meilleures technologies.

41. La CNUCED a aidé les pays à revenu intermédiaire à élaborer et à mettre en place des stratégies nationales de développement durable en analysant les cadres nationaux qui régissent les politiques commerciales et, dans certains cas, en se penchant également sur les politiques relatives aux services. Au cours de la période 2015-2016, elle a analysé les cadres nationaux régissant les politiques commerciales en Algérie, en Angola, au Botswana, en Jamaïque, en République dominicaine, en Namibie, en Tunisie, au Panama et en Zambie. En outre, elle a effectué plusieurs examens des politiques relatives aux services pour aider les pays à revenu intermédiaire à avoir une vision d'ensemble de leur économie tertiaire et du commerce qui s'y rattache, afin qu'ils puissent développer leur potentiel productif et compétitif dans ce secteur et qu'ils soient en mesure de mieux tirer parti des négociations commerciales internationales. Elle soutient également les pays à revenu intermédiaire dans leur processus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce.

42. En Asie, la CESAP aide les gouvernements à déterminer les priorités nationales de développement et à formuler des plans nationaux de développement. Publié en 2016, le rapport intitulé *Asia-Pacific Countries with Special Needs Development Report: Adapting the 2030 Agenda for Sustainable Development at the National Level* propose un cadre analytique unique qui permet de déterminer les priorités nationales de développement pour réaliser le Programme 2030. Il présente également divers calculs qui aident à définir les capacités nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable au Bangladesh, au Kazakhstan et aux Fiji. Dans le Pacifique, la CESAP a fourni un appui technique à Kiribati pour l'aider à élaborer son plan de développement pour la période 2016-2019. En Inde, elle a collaboré avec l'équipe de pays des Nations Unies pour fournir un cadre stratégique reposant sur des données factuelles ainsi qu'un appui aux politiques de transition, en vue de lancer la mise en œuvre du Programme 2030. En outre, elle a fourni un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales et de documents d'orientation clefs, à l'instar de la politique nationale de 2016 en faveur des femmes et des lignes directrices nationales sur la réduction des risques de catastrophe tenant compte de la question du handicap. Elle a aussi contribué à l'élaboration de feuilles de route pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde, au Pakistan, à Sri Lanka et aux Maldives.

43. Le FNUAP appuie activement le partage de compétences, l'organisation de rencontres entre partenaires, ainsi que les mesures visant à renforcer les systèmes de santé. Par ailleurs, il propose son aide pour garantir le respect des normes, règles et accords internationaux. Tout en assurant le contrôle, le FNUAP utilise à la fois le ratio des revenus du quintile le plus pauvre à celui des revenus du quintile le plus riche de la population et le taux d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié pour le quintile le plus pauvre de la population, le but étant de pouvoir prendre en toute connaissance de cause des décisions concernant l'affectation des ressources et les interventions à mener.

44. Dans sa stratégie pour la période 2016-2021 visant à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030, qui constitue l'un des objectifs de développement durable, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) reconnaît l'importance que revêtent les pays à revenu intermédiaire ainsi que les difficultés spécifiques auxquelles ils doivent faire face. Face à la réalité du fait que les pays qui accèdent à la catégorie des revenus intermédiaires ne pourront peut-être pas

faire appel aux voies de financement extérieures dont ils disposaient auparavant pour leurs programmes de lutte contre le VIH, l'ONUSIDA et d'autres parties prenantes clefs ont mis au point des principes directeurs pour la conclusion de pactes entre les administrations publiques ou les représentants nationaux, d'une part, et les bailleurs de fonds, d'autre part.

45. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) joue un rôle actif en aidant les pays à revenu intermédiaire à réaliser les objectifs de développement durable liés à la santé. Les activités de coopération technique de l'OMS sont définies dans les stratégies de coopération nationales. Dans ses activités de coopération avec les pays, l'OMS a recours au nouvel instrument que constitue l'accord de collaboration biennal. Si l'OMS fournissait auparavant un appui logistique direct aux pays concernés, elle leur donne désormais des conseils en amont sur l'application des conventions et des accords convenus par ses organes directeurs, son siège et ses bureaux implantés aux niveaux sous-régional et régional.

46. Le nouveau plan stratégique pour la période 2017-2020 du Programme alimentaire mondial (PAM) indique comment ce dernier compte mettre en œuvre des mesures pour aider les gouvernements à atteindre les objectifs de développement durable à l'échelon national. Grâce à des plans stratégiques quinquennaux de pays, qui reposent sur des examens stratégiques nationaux Faim zéro menés à l'initiative des pays concernés, le PAM identifie les cibles nationales relevant des objectifs de développement durable pour lesquelles il est en mesure d'apporter son soutien. Les opérations qu'il mène à l'échelle nationale viennent renforcer la préparation aux situations d'urgence ainsi que l'organisation des secours et visent à répondre à l'insécurité alimentaire résiduelle et inégalement répartie, à la faim dans les villes et au double fardeau de la malnutrition.

47. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) collabore étroitement avec les pays à revenu intermédiaire dans toutes les régions, de façon à appuyer leurs stratégies de développement durable dans le cadre du Programme 2030 et à promouvoir une approche intégrée de la viabilité de l'environnement dans l'élaboration de plans d'action et dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Par exemple, il travaille en étroite collaboration avec 32 pays d'Amérique latine et des Caraïbes et exécute actuellement son programme de travail conjointement avec les gouvernements concernés afin de faciliter la transition vers un développement équitable, à faible émission de carbone, peu polluant et peu gourmand en ressources, reposant sur la protection et l'utilisation rationnelle des services rendus par les écosystèmes, une gouvernance cohérente et plus efficace de l'environnement et l'atténuation des risques environnementaux.

48. Le soutien apporté aux pays à revenu intermédiaire s'est notamment traduit par l'amélioration de la collecte de données ventilées de qualité, fiables et accessibles en temps voulu, le but étant de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030. À cet égard, la CEE a aidé les pays à revenu intermédiaire en Europe à appliquer efficacement les normes internationales. Elle élabore actuellement des directives portant sur les mécanismes nationaux de communication de l'information, qui aideront les pays à fournir des informations sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. En outre, elle mettra au point un cadre générique qui aidera les pays à élaborer des plans nationaux pour les statistiques relatives aux objectifs de développement durable. La CESAP a aidé les gouvernements de l'Asie et du Pacifique à définir des cibles nationales; lancée en 2016, la Semaine Asie-Pacifique sur les statistiques économiques tenue en 2017 avait pour thème « L'amélioration des statistiques économiques relatives aux objectifs de développement durable ». Tenu en Inde, le premier atelier sous-régional sur les données et les statistiques relatives aux

objectifs de développement durable a facilité le partage d'informations et de résultats concernant les initiatives nationales destinées à intégrer les objectifs de développement durable dans les plans de développement et a permis de faire le point sur les indicateurs relatifs auxdits objectifs et sur la disponibilité des données. Le FNUAP a fourni un appui dans la collecte et l'utilisation de données ventilées de qualité, fiables et accessibles en temps voulu, étape clef qui a permis et permettra d'effectuer des recensements, notamment en 2010 et en 2020. Il a également aidé à mettre en place et à développer des systèmes de registres et de statistiques d'état civil, à mener des enquêtes démographiques et sanitaires et à identifier et utiliser des sources alternatives et non traditionnelles de données, y compris la télédétection et les mégadonnées.

49. En 2016, ONU-Femmes a lancé une nouvelle initiative phare intitulée « Faire en sorte que chaque femme et chaque fille comptent », en faveur d'un changement radical dans la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de données de qualité relatives aux principaux aspects de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. ONU-Femmes a également participé à l'organisation d'une manifestation internationale, tenue à Bogota du 22 au 24 mars 2017, qui visait à renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux des pays de la sous-région des Andes afin que ces pays soient en mesure de disposer des informations nécessaires tant à l'établissement des rapports sur les indicateurs mondiaux relatifs aux objectifs de développement durable qu'à la conception de politiques publiques destinées à garantir la réalisation desdits objectifs d'ici à 2030.

50. Grâce au soutien que leur apporte l'ONU, les pays à revenu intermédiaire peuvent faire face aux conséquences des changements climatiques et investir efficacement en faveur de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets dans le secteur agricole. Aux Philippines, afin de protéger les revenus des agriculteurs des conséquences des catastrophes naturelles, le PNUD a mis sur pied un outil d'assurance climatique indexé sur les conditions météorologiques, en vertu duquel les demandes d'indemnité doivent être satisfaites moins de 10 jours après la survenue d'une catastrophe. Dans le cadre d'un projet régional triennal, la CESAP propose des services techniques et consultatifs aux fins de l'élaboration d'instruments de financement innovants dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques. En partenariat avec le Ministère de l'environnement et du tourisme, la CESAP et la CEE travaillent conjointement à la mise en place d'un projet en Mongolie qui vise à renforcer les capacités institutionnelles de la conduite d'études de la performance environnementale et de l'amélioration des perspectives de viabilité du pays. Ces mesures ont pour objectif d'aider la Mongolie à mettre en œuvre le Programme 2030 et à honorer les engagements auxquels elle a souscrit au titre de l'Accord de Paris, ainsi que de sa stratégie et de ses plans d'action nationaux pour la biodiversité.

51. La FAO aide les pays à tirer parti des possibilités qui s'offrent à eux pour bénéficier des fonds consacrés au climat, de façon à réduire les risques auxquels les changements climatiques les exposent. Elle a collaboré avec le Gouvernement paraguayen pour mettre sur pied un projet d'investissement dans le cadre du Fonds vert pour le climat. Elle est également en train d'examiner avec la Banque centraméricaine d'intégration économique la possibilité d'élaborer conjointement un programme d'investissement régional pour répondre aux besoins en matière d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur agricole en Amérique centrale.

B. Action des institutions financières internationales dans les pays à revenu intermédiaire

52. Représentant 109 des 189 pays membres du Groupe de la Banque mondiale, les pays à revenu intermédiaire en sont les clients les plus nombreux. Dans son document datant de 2017 intitulé « Forward look: a vision for the World Bank Group in 2030 – progress and challenges », le Groupe s'est engagé à collaborer avec les pays à revenu intermédiaire, à les aider dans leur processus de transformation économique, à identifier les moteurs de croissance, à promouvoir des politiques visant à réduire les inégalités, à les aider à faire face aux crises financières et à se pencher sur la question des biens publics mondiaux. Ces deux dernières années, le Groupe a accordé un total de 62,6 milliards de dollars à 78 pays à revenu intermédiaire par l'intermédiaire de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et l'Association internationale de développement⁴.

53. Le Groupe de la Banque mondiale mène systématiquement une évaluation nationale pour chaque pays en développement, y compris pour les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), pour déterminer comment chacun d'entre eux peut atteindre au mieux son double objectif, à savoir mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Cette évaluation précise les engagements pris par le Groupe vis-à-vis des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure). Le Groupe a aidé les pays à revenu intermédiaire à faire augmenter l'apport de capitaux privés, en mettant en place des garanties pour les investisseurs, en soutenant la stabilité macroéconomique, en créant des cadres légaux appropriés, en assurant la résilience du secteur financier et en promouvant un environnement économique solide. Le Groupe investit dans les infrastructures, l'énergie durable, l'amélioration des services urbains et le renforcement de la connectivité pour créer un environnement favorisant l'apport de capitaux. Pour ce faire, soit il a recours à ses propres fonds, soit il propose des produits d'assurance politique ou de risque de crédit afin d'encourager les investissements privés.

54. Nouvelle initiative du Groupe de la Banque mondiale, l'approche en cascade vise à accroître le financement commercial aux fins du développement des pays à revenu intermédiaire en identifiant les obstacles qui freinent ce type de financement et en apportant un appui pour en venir à bout. Le Groupe a également aidé les pays à revenu intermédiaire en ce qui concerne les stratégies de développement à faible intensité de carbone, l'efficacité énergétique et la croissance verte, y compris le développement des énergies renouvelables, la sécurité énergétique, la rénovation des bâtiments aux fins de l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'accès à l'électricité solaire. Par ailleurs, il soutient les mécanismes d'échange de droits d'émission pour les polluants atmosphériques, le contrôle de la qualité de l'air en milieu urbain, le contrôle des émissions de gaz à effet de serre dans les municipalités, les initiatives portant sur le marché de droits d'émission de carbone, les mesures moins polluantes s'agissant des transports et la structuration des partenariats public-privé sur les énergies renouvelables.

55. S'agissant des systèmes de santé, le Groupe vient en aide aux pays à revenu intermédiaire dans la lutte contre les maladies non transmissibles dont le traitement est coûteux. Au moyen de prêts, des mesures d'incitation fondées sur les résultats ont été mises en place pour encourager les prestataires de soins de santé primaires à mettre l'accent sur la prévention, la détection et le contrôle rapides, de façon à éviter le recours ultérieur à des traitements onéreux. Les prêts octroyés profitent également aux systèmes de transport intermodaux, au financement de transports

⁴ Les projets régionaux, la Société financière internationale et l'Agence multilatérale de garantie des investissements n'entrent pas dans le cadre de cet engagement. Données au 19 juin 2017.

durables dans les municipalités, à l'assainissement des bidonvilles, aux logements sociaux, à l'aménagement urbain, à l'adaptation aux changements climatiques en milieu urbain et aux finances municipales.

56. S'agissant des pays à revenu intermédiaire touchés par un conflit, le Groupe de la Banque mondiale a mis l'accent sur les communautés urbaines défavorisées et les bidonvilles, l'emploi des jeunes, la prévention de la violence, la police de proximité, le soutien aux communautés de déplacés et de réfugiés et les processus de paix. Il s'est notamment engagé en faveur du Mécanisme mondial de financement à des conditions favorables, qui appuie le développement des pays à revenu intermédiaire touchés par la crise des réfugiés dans le monde.

57. Le FMI continue de collaborer étroitement avec les pays à revenu intermédiaire en vue d'assurer leur stabilité macroéconomique, de promouvoir le commerce international, de favoriser une forte croissance de l'emploi et de soutenir le développement économique durable. En 2016, il a mis en œuvre plusieurs réformes internes, qui portaient notamment sur les quotas. Le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde font désormais partie des 10 membres qui pèsent le plus au sein du FMI. Par ailleurs, plus de 6 % des quotes-parts ont été redistribués aux économies de marché émergentes et aux pays en développement. La réforme du système monétaire international constitue une priorité pour le FMI, qui souhaite notamment renforcer le filet de sécurité financière à l'échelle internationale de façon à réduire les vulnérabilités et les risques liés aux économies émergentes s'insérant dans l'économie mondiale.

58. En ce qui concerne le contrôle des politiques économiques et financières menées par ses membres, le FMI conduit désormais une analyse des risques dans le cadre de ses opérations et ses Perspectives de l'économie mondiale comportent dorénavant une analyse des effets d'entraînement d'un pays à l'autre. En 2015, il a également mis en place un contrôle macrofinancier pour plusieurs pays dans le cadre de son projet pilote. Cette initiative sera étendue au reste de ses membres entre 2017 et 2018. Par ailleurs, il a élargi le champ de ses activités concernant des questions qui touchent aux pays à revenu intermédiaire, parmi lesquelles on peut citer la résolution des problèmes macrostructurels, les causes du ralentissement de la productivité mondiale, la mobilisation des recettes et les questions fiscales internationales, les mesures relatives aux flux de capitaux et à l'amélioration de la couverture, et le partage de connaissances sur la problématique hommes-femmes et l'inégalité des sexes. S'agissant de ses opérations de prêt, le FMI s'était entendu sur des mécanismes de financement avec 23 pays à revenu intermédiaire à la mi-juin 2017, dans le cadre desquels le montant total des engagements financiers s'élevait à 165 milliards de dollars environ. Puisqu'ils y ont droit, cinq pays à revenu intermédiaire (à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Grenade, la République de Moldova et Sao Tomé-et-Principe) bénéficient d'un financement à des conditions avantageuses assorti de prêts à taux zéro de la part du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

59. Alors qu'il n'a cessé de croître en importance ces dernières années, l'un des principaux domaines sur lesquels travaille le FMI avec ses membres, lorsqu'ils en font la demande, porte sur le renforcement des capacités en matière budgétaire, monétaire, financière, statistique et juridique. En 2016, le nombre de journées de travail dédiées aux pays à revenu intermédiaire était presque le même que celui qui était consacré aux pays à faible revenu. On peut notamment citer à cet égard l'organisation d'ateliers avec le Gouvernement ghanéen sur la prévision des recettes provenant des ressources naturelles, ainsi que l'aide apportée à l'Administration fiscale de la Grenade pour mettre en œuvre des réformes qui prévoient des mesures de répression efficaces et le renforcement des capacités de gestion. L'assistance

technique proposée sur les questions monétaires et financières dans les pays à revenu intermédiaire comporte notamment l'apport de conseils sur le contrôle bancaire, la résolution des défaillances bancaires et la prévention des crises en vue de soutenir la Banque centrale des Caraïbes orientales. Par ailleurs, une assistance a été fournie au Paraguay pour l'aider à mettre en place des mesures de contrôle des risques et de maîtrise de l'inflation. L'Ukraine a également bénéficié d'un soutien pour renforcer le contrôle bancaire, fluidifier le marché des changes, faciliter l'émission de titres de créance à l'échelle nationale, perfectionner la politique monétaire et réformer la structure de la banque centrale.

60. L'initiative pour l'amélioration de la diffusion de données constitue le plus gros projet de développement des capacités mené par le FMI en matière de statistiques. Le projet a notamment permis de mener des enquêtes sur les nouveaux apports de capitaux privés, ce qui a aidé à obtenir des statistiques de meilleure qualité concernant le secteur extérieur et à actualiser l'année de référence pour les comptes nationaux.

61. Le FMI continue de recevoir des demandes d'assistance technique en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme. Il continue également de participer au développement des capacités juridiques concernant le droit financier, le droit fiscal, l'insolvabilité des entreprises et des ménages et les demandes d'indemnité.

IV. Conclusions et recommandations

62. S'ils représentent 70 % de la population mondiale et un tiers du PIB mondial, et abritent 73 % des pauvres du monde, les pays à revenu intermédiaire constituent un groupe marqué par une très grande diversité du point de vue de la population, de la taille et du niveau de revenu. Alors qu'il comprend certaines des économies les plus dynamiques du monde, ce groupe compte également certains des pays les moins avancés.

63. Dans le passé, les pays à revenu intermédiaire ont joué un rôle crucial dans les progrès accomplis dans le monde entier en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Par exemple, alors que le monde a atteint la cible fixée dans le cadre de l'objectif 1, en faisant passer le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté de 1,9 milliard en 1990 à 836 millions en 2015, les pays à revenu intermédiaire ont contribué pour plus de 95 % à la réduction de la pauvreté dans le monde. Dans l'avenir, ils continueront de jouer un rôle crucial dans les efforts déployés au niveau mondial pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

64. Toutefois, les pays à revenu intermédiaire doivent encore faire face des difficultés redoutables pour atteindre les objectifs de développement durable dans leurs dimensions économiques, sociales et environnementales. Bien que la croissance économique qu'affiche ce groupe dans son ensemble reste la plus rapide de tous les groupes de pays du monde, la majorité des pays à revenu intermédiaire, y compris certains grands pays, ont connu un fort ralentissement de leur économie, voire une récession, cette dernière décennie. Particulièrement préoccupants, la stagnation généralisée ou le déclin de la croissance de la productivité dans les pays à revenu intermédiaire augmentent le risque qu'ils courent de tomber dans ce qu'il est convenu d'appeler « le piège du revenu intermédiaire » et de voir ralentir, ou même refluer, les progrès réalisés en faveur de l'éradication de la pauvreté. Les fortes inégalités, voire leur accroissement, restent des phénomènes très marqués dans les pays à revenu intermédiaire, y compris dans ceux qui ont une forte croissance économique. Parallèlement, ces pays sont confrontés à des difficultés de

taille pour assurer la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, la réduction de la pollution et la lutte contre les changements climatiques mondiaux.

65. En outre, l'environnement économique international dans son ensemble, qui a grandement profité au développement de nombreux pays à revenu intermédiaire depuis les années 80 jusqu'au début des années 2000, est récemment devenu moins propice : les flux commerciaux internationaux stagnent et s'accompagnent d'un ralentissement de l'expansion des chaînes de valeur mondiales; les apports de capitaux demeurent en deçà des niveaux atteints il y a une décennie; la montée de l'insatisfaction face à la répartition inégale des charges et des bénéfices de la mondialisation a alimenté l'adoption de mesures plus protectionnistes et autocentrées dans certains grands pays; enfin, les engagements internationaux en faveur de la coordination des politiques menées à l'échelle internationale semblent faiblir, particulièrement dans les domaines du commerce international, de l'immigration, de l'aide au développement et des objectifs relatifs au climat.

66. Nombre de pays à revenu intermédiaire ont déjà adopté diverses mesures pour relever ces défis et d'autres dans le cadre plus large des efforts qu'ils font pour mettre en œuvre le Programme 2030. Les efforts menés au niveau national peuvent être renforcés encore dans le cadre d'une coopération plus efficace et plus ciblée avec le système des Nations Unies pour le développement, les institutions financières internationales, les organisations régionales et les autres partenaires de développement.

67. Le système des Nations Unies pour le développement contribue activement au développement des pays à revenu intermédiaire en leur fournissant le soutien dont ils ont besoin dans de nombreux domaines. Il s'agit notamment de leur fournir un appui pour garantir une bonne gouvernance, améliorer la qualité de l'administration publique, promouvoir les droits de l'homme, favoriser l'égalité des sexes et développer la protection sociale. Le système des Nations Unies pour le développement souhaite également soutenir l'élaboration de politiques visant à favoriser une croissance inclusive et durable, assurer l'intégration de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, aider à déterminer quelles sont les priorités nationales et participer à leur réalisation, notamment en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies nationales de développement durable et autres plans de développement et documents d'orientation, recueillir en temps voulu des données ventilées de qualité, accessibles et fiables afin de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030 et faire face aux conséquences des changements climatiques tout en encourageant des investissements utiles aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans le secteur agricole. Par ailleurs, le Groupe de la Banque mondiale a accordé un total de 62,6 milliards de dollars à 78 pays à revenu intermédiaire par l'intermédiaire de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement ces deux dernières années, ce qui a permis de les aider dans leur processus de transformation économique, de promouvoir l'adoption de politiques visant à réduire les inégalités, de proposer un soutien lors de la survenue de crises financières et de s'attaquer aux problèmes liés aux biens publics mondiaux. En 2016, le FMI a augmenté le nombre des quotes-parts destinées aux pays à revenu intermédiaire et il continue de collaborer étroitement avec eux pour assurer leur stabilité macroéconomique, promouvoir le commerce international, favoriser une forte croissance de l'emploi et soutenir le développement économique durable.

68. En dépit de ces réalisations, le caractère universel, ambitieux et porteur du Programme 2030, ainsi que les nouveaux défis auxquels le monde est confronté

imposent que l'on renforce considérablement la coopération entre le système des Nations Unies pour le développement et les pays à revenu intermédiaire, notamment en améliorant l'efficacité, l'efficacité et la responsabilisation des modalités d'intervention du système dans ces pays. À cet égard, l'examen quadriennal complet de 2016 (voir résolution 71/243 de l'Assemblée générale) et le rapport du Secrétaire général intitulé « Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 : garantir à chacun un avenir meilleur » (A/72/124–E/2018/3) proposent quelques principes directeurs. Par exemple, les trois principes énoncés par le Secrétaire général dans son rapport (renforcer l'appropriation et la mobilisation nationales; veiller à ce que les actions soient adaptées au contexte national plutôt que d'adopter une approche identique pour tous; et faire de la réalisation sans exclusive des objectifs au niveau de chaque pays un critère absolu de succès) sont importants en ce qu'ils permettent d'orienter l'amélioration de la coopération entre le système des Nations Unies pour le développement et les pays à revenu intermédiaire.

69. Le système des Nations Unies pour le développement, ainsi que les institutions financières internationales, les organisations régionales et les autres parties prenantes devraient faire en sorte que les besoins variés et spécifiques des pays à revenu intermédiaire soient convenablement pris en considération et satisfaits, de manière adaptée, dans leurs stratégies et politiques pertinentes. Il convient de promouvoir une approche cohérente et globale à l'égard de chaque pays.

70. De nombreux pays à revenu intermédiaire, y compris ceux de la tranche supérieure, continuent de recevoir un financement à des conditions avantageuses de la part de différentes institutions financières multilatérales. L'aide publique au développement et les autres formes de financement à des conditions privilégiées restent importantes pour un certain nombre de ces pays et permettront d'obtenir des résultats ciblés prenant en considération les besoins propres à ces pays. L'affectation appropriée des ressources pour le développement, en particulier pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, demeure essentielle pour les aider à progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable. Il convient également d'élaborer des stratégies spécifiques de coopération au service du développement des pays à revenu intermédiaire touchés par les conflits armés, ainsi que des pays voisins touchés.

71. Comme souligné dans les précédents rapports sur les pays à revenu intermédiaire, il est impératif de veiller à ce que le renforcement de la coopération au service du développement de ces pays ne compromette ni n'exclue l'assistance fournie aux pays à faible revenu, en particulier aux pays les moins avancés, soit en limitant les ressources financières disponibles, soit en détournant certaines activités, notamment la fourniture de services consultatifs. En outre, la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire devrait permettre de créer des synergies positives utiles aux autres pays en développement, par exemple dans le cadre des circuits commerciaux et d'investissement et de l'échange de bonnes pratiques, particulièrement au titre de la coopération Sud-Sud.

72. On s'accorde à reconnaître que la classification des pays selon le revenu par habitant ne rend pas effectivement compte de la nature complexe des défis liés au développement et ne constitue pas une base suffisante pour élaborer des stratégies globales permettant de répondre aux besoins de ces pays en la matière. Les travaux réalisés par le Comité des politiques de développement pour définir les critères à utiliser dans la classification et le reclassement des pays les moins avancés pourraient servir de référence pour le classement des pays à revenu intermédiaire, compte tenu d'un ensemble de mesures multidimensionnelles plus appropriées d'ordre économique, social et environnemental, à l'instar des indices de pauvreté

multidimensionnels, des indices de développement humain et des indices de vulnérabilité économique et environnementale. Les États Membres de l'ONU devront énoncer un mandat clair pour l'élaboration d'un tel système de classification au sein du système des Nations Unies.

73. Pour renforcer la coopération au service du développement entre le système des Nations Unies et les pays à revenu intermédiaire et mettre en œuvre les réformes nécessaires à cet égard, il conviendrait que les pays à revenu intermédiaire parviennent à s'entendre sur la forme que devrait prendre la stratégie globale à long terme du système des Nations Unies pour leur développement. Créé en 2016, le Groupe de pays de même sensibilité pour la promotion des pays à revenu intermédiaire constitue une opportunité supplémentaire et une plateforme à cet effet. Des consultations plus étroites entre le système des Nations Unies pour le développement et ce groupe de pays sont à encourager.
